



L'exécutif livre ses priorités

VILLE DE GENÈVE • *Devant le Conseil municipal, qui prêtait serment hier, le maire Pierre Maudet a dressé les enjeux de la législature qui démarre.*



Le nouveau maire Pierre Maudet et la conseillère administrative Sandrine Salerno ont défilé hier dans les rues de la Vieille Ville, accompagnés par la Musique municipale de la Ville de Genève. KEYSTONE

MARIO TOGNI

Garantir les finances publiques, renforcer le tissu social et favoriser la transversalité entre départements. Voici les trois enjeux principaux pointés par le Conseil administratif de la Ville de Genève pour les quatre ans à venir. Hier soir, alors que les 80 conseillères et conseillers municipaux élus le 13 mars prêtaient serment, le maire radical Pierre Maudet a survolé les priorités de l'exécutif dans un discours de législature concocté sous la surveillance de ses quatre collègues de gauche.

«Les finances de la Ville sont saines, a-t-il relevé. Mais les menaces qui pèsent, notamment en matière de recettes fiscales, sur celles-ci rendent les prochains exercices budgétaires périlleux. En ce sens, le maintien de la taxe professionnelle sera une priorité pour le Conseil administratif.» Un belle entrée en matière, sachant que Pierre Maudet est le seul membre de l'exécutif à être favorable à sa suppression... Mais la collégialité au sein de l'exé-

cutif sera «de tous les instants», venait d'assurer le magistrat!

«Renforcer le tissu social»

Dans un autre domaine, le radical a rappelé que le tissu social, dont les «maillages sont étroites» à Genève, n'était pas indestructible et tendait à se déformer. «Le deuxième enjeu qui nous attend consiste donc à le renforcer, à éviter qu'il ne s'étiolle et que les écarts économiques et sociaux ne se creusent.» Ainsi, l'exécutif entend développer l'action sociale de proximité, mais aussi renforcer l'«accessibilité au logement». Pour cela, la Ville a des leviers concrets, poursuit-il: «Gérer intelligemment son parc municipal et les espaces à bâtir», mais aussi, s'il le faut, «prendre de la hauteur» ou «se porter acquéreur».

Enfin, le collège promet de décroiser les départements et administrations et de développer une approche transversale des dossiers, à l'image des délégations composées de plusieurs magistrats: aménagement, politique de la ville et des

quartiers et coopération et développement. Pour la première fois, le Conseil administratif dévoilera à l'automne prochain une feuille de route détaillant la manière dont il entend concrétiser ces objectifs.

La présidence au PDC

Dans la suite de la soirée, le Conseil municipal a procédé à l'élection de son organe directeur, le bureau. Sans surprise, la démocrate-chrétienne Alexandra Rys, qui siège depuis 1999, a été brillamment élue à la présidence. Son score soviétique (75 voix sur 80), en revanche, en a étonné plus d'un. Un «honneur redoutable», affirme-t-elle, alors que la fonction s'apparente à «un fleuve, certes long, mais rarement tranquille». La suite de la séance ne lui donnera pas tort, lorsque les premiers remous interviendront lors de la nomination des membres de commissions (lire ci-contre).

A ses côtés, Jean-Charles Rielle (PS) et Pascal Rubeli (UDC) assumeront respectivement la première et seconde vice-présidence. |

RÉPARTITION DES COMMISSIONS CONTESTÉE

Le nouveau Conseil municipal a connu hier soir sa première passe d'armes. Comme annoncé (*Le Courrier* du 3 juin), le groupe Ensemble à gauche a vivement contesté la répartition des sièges en commissions. La formation, qui devrait arithmétiquement avoir droit à trois sièges, s'en est vu retiré un au profit de l'UDC, afin d'aboutir à une répartition plus conforme à celle du plénum. Ensemble à gauche a réclamé une suspension de séance pour que le nouveau bureau se prononce sur la question, ce qui a été refusé dans un concert d'éclats de voix. Un recours a été déposé dans la foulée. A suivre. MTI